



Rue du Champ de Courses  
76370  
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

**COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2025**

Date de convocation : 30/09/2025

Date d'affichage : 30/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

**Etaient présents :** Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Martine BUISSON, Alain RASSET, Priscille CLEMENT, Pascal CAILLY, Alain NOEL, Stéphanie LEVILLAIN, Alain DEHAIS, Jonathan DESGROISILLES, Armelle POIRIER, Florence COSSARD

**Etaient Absents :** Véronica TROGLIA a donné pouvoir à Anne-Marie ARTUR  
Gilbert BAUDER a donné pouvoir à Pascal Cailly  
Dominique CATEL

Mme Priscille CLEMENT a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	15
Pouvoirs	2
Votants	17

**OBJET :**

**DEMANDE DE PRET DE LA SALLE CORENTIN  
ANSQUER AU CONSERVATOIRE CAMILLE ST SAENS  
LE 6 JUIN 2026**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu un mail du Conservatoire Camille St Saëns en date du 19 septembre dernier demandant le prêt de la salle Corentin Ansquer le 6 juin 2026 pour un projet de bal renaissance ainsi qu'un bal guinguette.

Il s'agirait de deux projets, un bal renaissance avec l'orchestre de Musiques Anciennes avec un maître à danser et celui-ci serait suivi d'un bal guinguette, tous deux ouverts au public.

Le programme serait le suivant :

- jeudi 4 juin 2026 : transport et le montage par leur équipe,
- vendredi 5 juin 2026 : montage et les répétitions,
- samedi 6 juin 2026 : concert tout public à 16 h (renaissance) et 18h30 (bal guinguette)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Donne un avis favorable au prêt gracieux de la salle Corentin Anquer le 6 juin 2026, et au programme tel qu'exposé ci-dessus.
- Note que le règlement intérieur de location de la salle devra scrupuleusement être respecté.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.



Le Maire,

J.-C. GROUT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20251006-66-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2025  
Publication : 16/10/2025